

Théâtre et arts associés

Une offre publique s'appuyant notamment sur plus de 70 équipements labellisés

Aux quatre théâtres nationaux¹ subventionnés exclusivement par l'État s'ajoute un vaste réseau de lieux dédiés à la création et à la diffusion du théâtre, du cirque, des arts de la rue et de la marionnette. Soutenu par l'intervention conjointe de l'État et des collectivités territoriales, ce réseau s'appuie notamment sur des labels qui structurent les missions et les moyens de ces institutions : 38 centres dramatiques nationaux (CDN), 13 centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP), 14 pôles nationaux du cirque (PNC) et 7 centres nationaux de la marionnette (CNMa), nouveau label créé en 2022 (carte 1).

Dans les quatre théâtres nationaux, le nombre de spectacles et de représentations baisse légèrement au cours de la saison 2022-2023 par rapport à la saison précédente : 75 spectacles y sont donnés, soit une baisse de 4 %, et 1 440 représentations ont lieu (– 2 %). Les spectateurs sont toutefois plus nombreux (près de 625 000 personnes, avec une augmentation de 5 %) (tableau 1).

En 2022, d'après l'enquête de la Direction générale de la création artistique (DGCA), les structures labellisées du secteur du théâtre et arts associés ont proposé au total plus de 10 100 représentations (+ 16 %) pour 2 800 spectacles (+ 39 %). Quant aux spectateurs accueillis, leur nombre a doublé, pour atteindre 1,764 million.

Dans les centres dramatiques nationaux, plus de 6 200 représentations ont eu lieu (4 500 au siège et 1 729 en itinérance²) pour 1 475 spectacles. La période est marquée par une forte progression des spectacles proposés en itinérance, encouragés notamment dans le cadre de l'été culturel ou du « Plan théâtres ». Les pôles nationaux du cirque, très touchés dans leur activité d'itinérance pendant la crise en raison de l'interdiction des représentations sous chapiteau, ont vu leur activité reprendre en 2021 et s'améliorer quelque peu en 2022, sans toutefois atteindre le niveau de 2019. En 2022, 600 spectacles de cirque ont donné lieu à 1 265 représentations et près de 295 000 spectateurs y ont assisté. Quant aux centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public, comme pour tout le secteur des arts de la rue, leur activité a été particulièrement affectée par la crise. En 2022, la reprise, amorcée en 2021, se confirme particulièrement pour les représentations en itinérance (sans atteindre néanmoins le niveau de 2019).

En 2022, l'activité du nouveau label, « Centre national de la marionnette », vient développer l'activité du secteur du théâtre et des arts associés. Plus de 300 spectacles ont eu lieu pour 755 représentations données, dans lesquelles ont été accueillis plus de 87 000 spectateurs (tableau 2).

1. Les quatre théâtres nationaux relevant du théâtre sont : la Comédie-Française, le Théâtre national de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, le Théâtre national de la Colline et le Théâtre national de Strasbourg. Il en existe un cinquième, le Théâtre national de Chaillot, qui est consacré à la danse.

2. Sont considérées comme « au siège » les représentations dans les bâtiments de la structure labellisée. Les représentations « en itinérance » sont programmées par la structure, mais dans des lieux partenaires du territoire.

Le théâtre privé : plus de spectateurs en 2023 mais une activité quasi stable par rapport à 2022

Les salles du théâtre privé bénéficient d'un fonds de soutien approvisionné par une taxe sur la billetterie (3,5 % sur le prix de vente du billet) et des subventions de l'État et de la Ville de Paris. Le fonds, géré par l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP), compense en partie les pertes en cas d'insuccès et finance la production de nouveaux spectacles. Sur la période 2019-2022, le théâtre privé connaît, lui aussi, une baisse de son activité en raison de la crise sanitaire et de ses conséquences : érosion du public traditionnel de ses salles – public majoritairement âgé et plus volontiers touristique – et réouverture plus tardive que les théâtres du secteur subventionné. En effet, les théâtres privés ont choisi de rouvrir en septembre-octobre 2021, alors même que les représentations dans les salles de spectacles étaient possibles dès le 19 mai 2021 en raison d'une fréquentation (et donc d'une rentabilité) habituellement plus faible en fin de saison pour les spectacles privés. En 2023, le nombre de représentations éligibles à la taxe ASTP est d'un peu plus de 56 600, soit une stabilité par rapport à l'année précédente. Le nombre de spectacles est d'un peu plus de 4 400, soit 7 % de moins qu'en 2022. Au-delà du nombre de spectacles et de représentations, la fréquentation connaît une reprise en 2023 avec 7 % de spectateurs en plus, soit près de 8 millions de spectateurs (tableau 3).

Un soutien aux compagnies accru et renouvelé

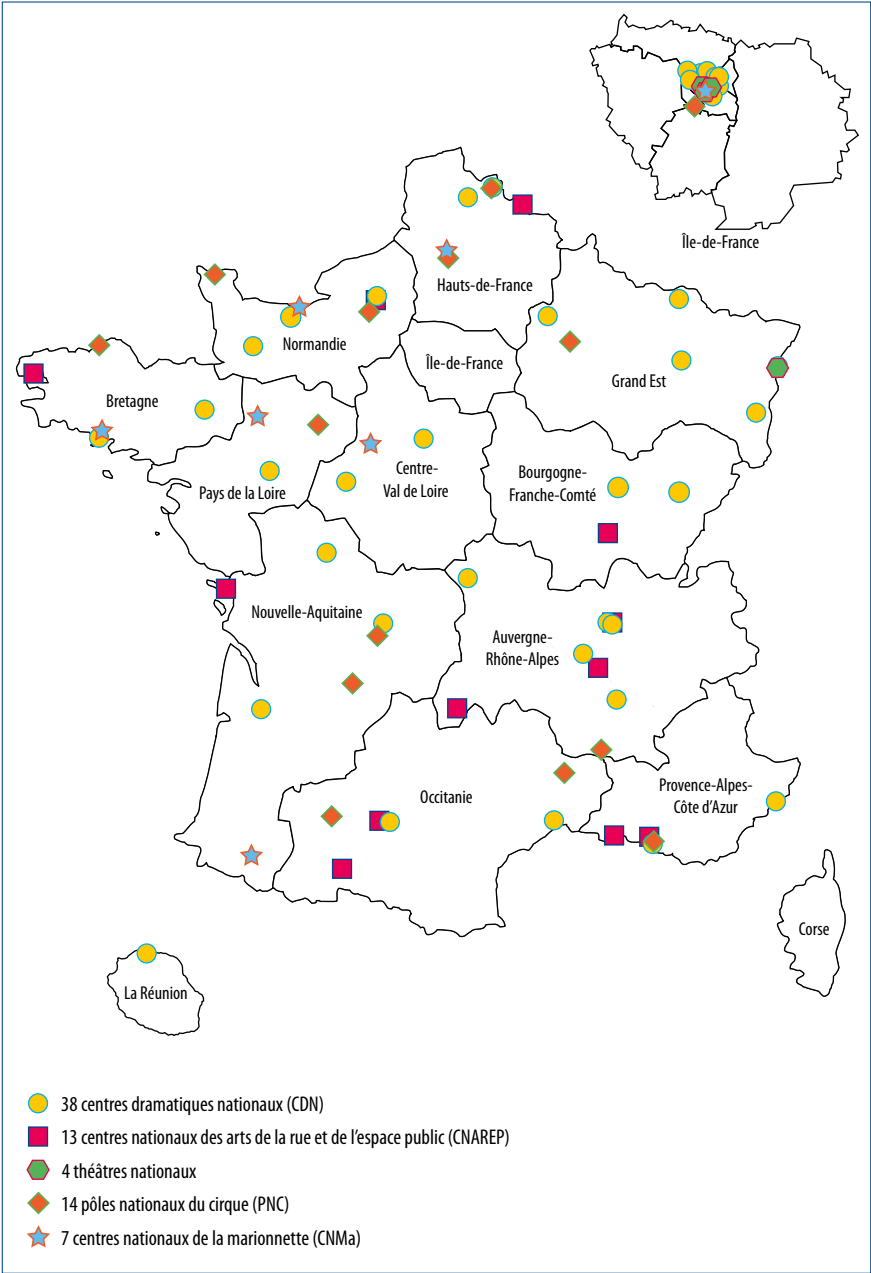
La création dans le domaine du théâtre et des arts associés et sa diffusion reposent aussi sur les compagnies indépendantes. Le ministère de la Culture les soutient par différentes aides attribuées par les Directions régionales des affaires culturelles (Drac) après consultation d'une commission composée de professionnels du secteur. Les compagnies de théâtre, marionnettes, cirque et arts de la rue peuvent solliciter différentes subventions auprès du ministère de la Culture. L'aide au projet est ponctuelle et attribuée pour soutenir une nouvelle création, pour en prolonger la présentation au public ou pour permettre la reprise d'un spectacle. Un conventionnement à 2, 3 ou 4 ans permet d'accompagner le développement d'une équipe artistique et de ses projets dans le temps, selon son degré de maturité, la reconnaissance de son travail, ses formats de création et son rayonnement. Le dispositif d'aides déconcentrées aux équipes artistiques du spectacle vivant a été profondément renouvelé en 2021-2022 pour mieux accompagner le parcours des artistes et le renouvellement des équipes aidées. Cette réforme a été accompagnée d'un budget de 3,80 millions (2,25 M€ en 2021 et 1,54 M€ en 2022), ce qui explique les évolutions notables sur les dernières années. Ces crédits nouveaux ont permis de mettre en œuvre un nouveau conventionnement de deux ans, qui n'existait pas pour le secteur du théâtre, et ont contribué à accélérer un rééquilibrage en faveur des équipes dirigées par des femmes, mais aussi d'une plus grande diversité des esthétiques et des formes (cirque, arts de la rue, marionnettes).

Au total, en 2023, les aides allouées par le ministère de la Culture aux compagnies du secteur théâtre et arts associés s'élèvent à près de 30,4 millions d'euros. 753 équipes ont été soutenues dans le cadre de ce dispositif (+ 3 %) : 314 par une aide au projet, 124 par un conventionnement de 2 ans, 292 par un conventionnement d'une durée de 3 ans et 23 pour une durée de 4 ans (graphique 1).

Pour en savoir plus

- Pascal GUILLAUME (sous la dir. de), *Rapport d'activité 2023*, Association pour le soutien du théâtre privé

Carte 1 – Répartition des établissements de création et de diffusion publics labellisés par le ministère de la Culture en juillet 2024



Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 1 – Activité des théâtres nationaux*, saisons 2016-2017 à 2022-2023

En unités et %

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	Variation entre 2022-2023 et 2021-2022 (%)
Nombre de spectacles	75	65	64	42	28	78	75	- 4
Comédie-Française**	26	23	23	12	12	26	26	0
Théâtre national de la Colline	18	14	13	10	4	15	15	0
Théâtre national de l'Odéon	15	12	13	8	6	15	15	0
Théâtre national de Strasbourg	16	16	15	12	6	22	19	- 14
Nombre de représentations	1 614	1 457	1 473	836	403	1 473	1 440	- 2
Comédie-Française**	775	749	765	393	208	732	739	1
Théâtre national de la Colline	361	267	275	203	62	270	287	6
Théâtre national de l'Odéon	297	279	287	134	94	283	282	0
Théâtre national de Strasbourg	181	162	146	106	39	188	132	- 30
Nombre de spectateurs	672 597	671 550	709 954	336 657	109 979	594 904	624 717	5
Comédie-Française**	359 041	373 599	413 406	194 341	62 772	349 922	368 214	5
Théâtre national de la Colline	95 165	91 668	92 682	55 723	12 036	59 984	79 091	32
Théâtre national de l'Odéon	159 189	158 940	155 386	45 935	28 972	142 859	143 708	1
Théâtre national de Strasbourg	59 202	47 343	48 480	40 658	6 199	42 139	33 704	- 20

* Hors Chaillot-Théâtre national de la danse, dont l'activité est prise en compte dans le chapitre « Danse ».

** Salle Richelieu, Théâtre du Vieux-Colombier et Studio-Théâtre (à partir de 2014-2015).

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Activité des structures labellisées théâtre, cirque et arts de la rue en 2019-2022

En unités et %

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 ^(a) (%)
Nombre de spectacles	2 866	670	2 146	2 800	16
Centres dramatiques nationaux (CDN)*					
au siège**	1 319	639	912	1 151	26
en itinérance**	214	139	261	324	24
Pôles nationaux cirque (PNC)*					
au siège	367	203	349	357	2
en itinérance	246	94	254	245	- 4
Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP)*,***					
au siège	97	119	174	34	- 80
en itinérance	623	115	196	380	94
Centres nationaux de la marionnette (CNMa)*					
au siège				171	-
en itinérance				138	-
Nombre de représentations	9 354	4 153	6 743	10 128	39
CDN					
au siège	4 835	2 353	3 436	4 491	31
en itinérance	835	775	1 203	1 729	44
PNC					
au siège	755	331	672	736	10
en itinérance	728	252	565	529	- 6
CNAREP					
au siège	123	174	337	158	- 53
en itinérance	2 078	268	530	1 730	226
CNMa					
au siège				535	-
en itinérance				220	-
Nombre de spectateurs	2 150 578	600 274	838 089	1 764 734	100
CDN	1 152 039	436 084	534 709	1 018 437	90
PNC	413 028	105 925	176 612	294 652	67
CNAREP	585 511	58 265	126 768	364 502	188
CNMa				87 143	

(a) Par souci de comparabilité entre les deux dernières années, le taux de variation 2021-2022 a été calculé sans prendre en compte les données des CNMa.

* Nombre de structures concernées : 37 CDN (hors Tréteaux de France), 13 PNC, 13 CNAREP, 7 CNMa (création du label en 2021 et labellisations en 2022).

** Sont considérées comme « au siège » les représentations dans les bâtiments de la structure labellisée. Les représentations « en itinérance » sont programmées par la structure mais dans des lieux partenaires du territoire ou en espace public.

*** Les chiffres indiqués ne comprennent pas les données des Festivals off des CNAREP d'Aurillac, de Chalon et de Sotteville-lès-Rouen qui représentent 836 spectacles, 3 538 représentations et 298 748 personnes.

Source : Direction générale de la création artistique/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 3 – Activité des spectacles de théâtre privés en 2018-2023

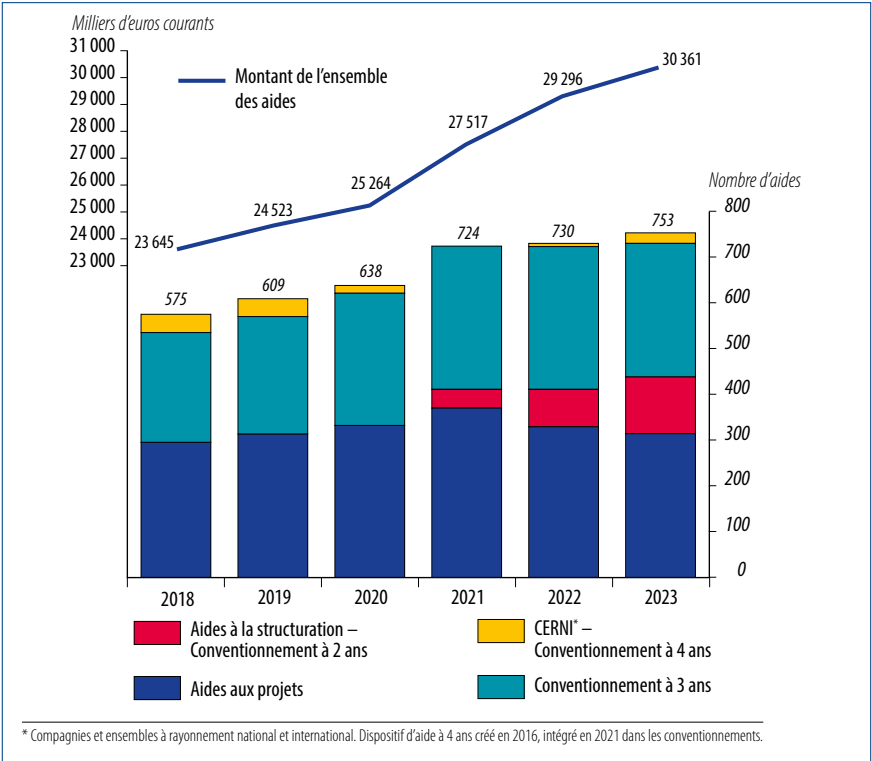
En unités, euros et %

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023 (%)
Nombre de spectacles privés*	7 236	7 686	5 080	4 613	4 762	4 411	- 7
Nombre de représentations	38 706	41 998	16 612	23 798	56 474	56 604	0
Nombre de spectateurs	6 280 523	6 755 506	2 439 760	2 635 866	7 448 741	7 966 995	7
Recette moyenne par billet vendu** (en euros)	27,10	27,70	26,10	27,30	29,00	29,00	0

* Un spectacle est considéré comme « de théâtre privé » dès lors qu'il est produit ou coproduit par un entrepreneur de spectacles vivants privé non subventionné.
** Total des recettes de billetterie déclarées/nombre de billets vendus.

Source : ASTP, DGCA/DEPS, ministère de la Culture, 2024

Graphique 1 – Aides aux compagnies de théâtre et arts associés, 2018-2023



Source : DGCA/DEPS, Ministère de la Culture, 2024